

**AVIS PUBLIC**

**PROMULGATION ET ENTRÉE EN VIGUEUR  
DU RÈGLEMENT 496-3**



---

AVIS PUBLIC EST DONNÉ DE CE QUI SUIT :

Que lors de la séance ordinaire du 10 mai 2022, le conseil municipal a adopté le règlement suivant :

**RÈGLEMENT NUMÉRO 496-3 MODIFIANT LE CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES EMPLOYÉS MUNICIPAUX**

Que ce règlement peut être consulté sur le site web de la Ville au [www.ndip.org](http://www.ndip.org).

Que ce règlement est entré en vigueur le 13 mai 2022.

DONNÉ À NOTRE-DAME-DE-L'ÎLE-PERROT, LE 16 MAI 2022.

Me Catherine Fortier-Pesant  
Greffière

\*\*\*\*\*